

Les personnes que vous pouvez joindre au collège

Principale : Madame GOLDENBERG
Principale Adjointe : Madame GAINOU
Adjointe-gestionnaire : Madame BESSON
Secrétaire de direction : Madame JULIEN
Secrétaire des élèves : Madame BENABDESSELAM
Madame DUMARTINEIX

Conseillère Principale d'Education des 5^{èmes} et 3^{èmes} : Madame VIDAS
Conseillère Principale d'Education des 6^{èmes} et 4^{èmes} : Madame ROGER

Infirmière :
Assistante sociale : Madame DUBREUIL
Psychologue Education Nationale : Madame DE LA FOREST

Documentaliste : Madame SKATULSKI

Collège Claude Debussy

31, rue Alexandre Dumas

SAINT – GERMAIN – EN – LAYE

Site du collège : <https://clg-debussy-st-germain-laye.ac-versailles.fr>

Boîte mail : 07812051@ac-versailles.fr

Standard – Accueil : Téléphone : 01.39.21.00.39

Guide d'accueil des parents d'élèves

Entrée au collège

 **COLLÈGE
DEBUSSY**
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Année 2024-2025

Ce guide a pour but de vous présenter l'établissement. Vous retrouverez toutes ces informations sur le site du Collège :

<https://clg-debussy-st-germain-laye.ac-versailles.fr>

DIRECTION

Le Chef d'établissement : Madame GOLDENBERG

Il est responsable du fonctionnement de l'établissement, de la scolarité des élèves, et de l'ensemble du personnel. Il veille à l'application du règlement intérieur adopté par le Conseil d'Administration.

Le Chef d'établissement adjoint : Madame GAINOU

Il assiste le Chef d'Etablissement dans ses fonctions.

Adjointe-gestionnaire : Madame BESSON

Elle assiste le Chef d'Etablissement pour tout ce qui relève de la gestion administrative, matérielle et financière de l'établissement.

Le secrétariat des élèves : Madame BENABDESSELAM, Madame DUMARTINEIX

Il vous accueille si vous avez besoin d'un certificat de scolarité, ou de tout autre document administratif. Vous devez lui signaler tout changement d'adresse.

EQUIPE

Le professeur principal :

Il est votre interlocuteur privilégié en ce qui concerne la scolarité de votre enfant. Il centralise et transmet l'ensemble des informations auprès de tous les professeurs de votre enfant.

Les professeurs :

Vous pouvez les contacter si votre enfant a des difficultés dans une matière particulière :

Via Pronote, par le carnet ou par mail envoyé à l'établissement.

Le CDI (centre documentation et information) : Madame SKATULSKI

C'est un lieu où votre enfant peut se documenter, faire des recherches, lire, travailler et emprunter des ouvrages. Une documentaliste accompagne les élèves dans leurs recherches au CDI.

EQUIPE SOCIALE, MEDICALE & D'ORIENTATION

L'infirmière

Si votre enfant est souffrant ou s'est blessé, notre infirmière va lui dispenser les premiers soins et vous prévenir. Elle l'informe également sur sa santé, et est jointe en priorité pour toute information concernant la santé des élèves.

L'assistante sociale

Un acteur essentiel de l'action sociale au sein du collège. Elle est chargée d'apporter écoute, conseils et soutien aux élèves et à leurs familles pour favoriser leur réussite individuelle et sociale.

Le Psychologue de l'Éducation nationale : Madame DE LA FOREST

Le Psy EN peut vous informer et vous conseiller sur l'orientation de votre enfant vers les différentes filières scolaires, les métiers.

Il contribue à la réussite de votre enfant :

- > En recevant les élèves et les parents soit au collège soit au CIO. (Centre d'Information et d'Orientation)
- > En restant en concertation permanente avec les équipes éducatives de votre enfant.

Il vous accompagne dans vos démarches auprès de l'établissement.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de la demi-pension est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Il est entièrement géré par une société privée, C'MIDY, sélectionnée par le Conseil département des Yvelines. Cette société a en charge la production et la distribution des repas ; l'accueil au restaurant ; l'inscription, la facturation et le paiement.

PARENTS ELEVES

VIE SCOLAIRE

Les CPE : Madame VIDAS (5^e, 3^e) et Madame ROGER (6^e, 4^e)

Les Conseillères Principales d'Éducation s'occupent du cadre général de la vie scolaire et en contrôlent l'organisation. Vous devez leur signaler les absences dès que possible via Pronote.

Les assistants d'éducation :

Ils participent activement au bon fonctionnement du collège et peuvent accompagner les élèves dans leur travail scolaire

L'équipe de la Vie Scolaire :

En lien avec vous, gère les absences, les retards, la vie quotidienne de votre enfant au collège (emploi du temps, circulation dans le collège, application du règlement intérieur, ...)

REPRESENTANTS ELUS

Les délégués élèves :

Elus par les élèves, ils sont présents aux conseils de classe, et représentent leurs camarades auprès des adultes du collège.

Les représentants des parents d'élèves :

Trois fédérations sont représentées au Collège : PEEP, UNAAPE, FCPE élus par les parents au début de chaque année scolaire, ils représentent l'ensemble des parents d'élèves au Conseil d'Administration du collège. Ils peuvent aussi vous accompagner individuellement dans vos démarches dans l'établissement.